

## JEAN-CLAUDE JUNCKER

- ▶ **PREMIER MINISTRE**
- ▶ **MINISTRE D'ÉTAT**
- ▶ **MINISTRE DU TRÉSOR**

Jean-Claude Juncker est né le 9 décembre 1954 à Redange-sur-Attert.

### ÉTUDES ET FORMATIONS

Après ses études secondaires à l'internat classique de Clairefontaine en Belgique, Jean-Claude Juncker s'inscrit en 1975 à la faculté de droit de l'université de Strasbourg, où il obtient une maîtrise de droit en 1979.

En février 1980, il est assermenté comme avocat, mais en raison de son engagement politique précoce et son entrée au gouvernement, il n'exercera en fait jamais ce métier.

### FONCTIONS MINISTÉRIELLES

Un poste gouvernemental s'étant libéré en décembre 1982, le ministre des Finances de l'époque, Jacques Santer, obtient du Premier ministre Pierre Werner que le jeune Jean-Claude Juncker soit nommé secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité sociale, deux fonctions correspondant à ses domaines politiques de prédilection.

En juin 1984, Jean-Claude Juncker est élu pour la première fois à la Chambre des députés pour le Parti chrétien-social (CSV). Il est nommé ministre du Travail, ministre délégué au Budget du premier gouvernement Jacques Santer.

En 1985, le Luxembourg exerce la présidence du Conseil des Communautés européennes et Jean-Claude Juncker préside les Conseils « Affaires sociales » et « Budget ». Cette période marque également le début de son engagement résolument pro-européen, dû à la conviction intime que seule l'intégration européenne saura garantir une paix définitive en Europe.

Après les élections législatives de juin 1989, Jean-Claude Juncker est nommé ministre des Finances, ministre du Travail, abordant ainsi une nouvelle étape de sa carrière politique.

En 1991, en tant que président en exercice du Conseil « Affaires économiques et financières », Jean-Claude Juncker devient l'un des principaux artisans du traité de Maastricht, notamment du volet sur l'Union économique et monétaire dont il a rédigé lui-même de larges passages. Au mois de mai de la même année, lors d'une réunion informelle des ministres des Finances des Douze à Luxembourg, les négociations au sujet de l'Union économique et monétaire aboutissent grâce à l'intervention de Jean-Claude Juncker, qui propose le concept d'*opting-out* pour le Royaume-Uni. En février 1992, il est l'un des signataires du traité de Maastricht.

En juin 1994, Jean-Claude Juncker est réélu à la Chambre des députés et garde ses fonctions de ministre des Finances, ministre du Travail. Le 20 janvier 1995, après la désignation du Premier ministre Jacques Santer comme président de la Commission européenne par le Conseil européen et sa confirmation à ce poste par le Parlement européen, Jean-Claude Juncker est nommé Premier ministre, ministre d'État. En tant que chef du gouvernement, il continue à exercer les fonctions de ministre des Finances, ministre du Travail et de l'Emploi.

À la tête du gouvernement, Jean-Claude Juncker innove en s'impliquant davantage dans la représentation du Luxembourg à l'étranger. Il effectue de nombreuses visites officielles et visites de travail à travers le monde, emmenant souvent une importante délégation économique. Sous son impulsion, les liens politiques et économiques avec de nombreux pays sont intensifiés. Une importance particulière est accordée à la coopération au développement avec les pays cibles de la coopération luxembourgeoise. Dès 2001, le Luxembourg se place parmi les cinq premiers pays les plus engagés en termes de coopération au développement, avec une aide publique au développement de plus de 0,8 % de son PIB.



#### Ministère d'État

4, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg  
Tél. : +352 247-82100  
Fax : +352 22 29 55

#### Ministère des Finances

3, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg  
Tél. : +352 247-82606  
Fax : +352 22 19 80

#### Annuaire des sites publics

[www.etat.lu](http://www.etat.lu)

Pour avoir réussi en décembre 1996 une médiation délicate entre le chancelier fédéral allemand, Helmut Kohl, et le président de la République française, Jacques Chirac, au sujet du pacte de stabilité accompagnant l'Union économique et monétaire, la presse internationale qualifie Jean-Claude Juncker de « héros de Dublin ».

La Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au deuxième semestre 1997 fournit à Jean-Claude Juncker l'occasion de mettre en évidence ses ambitions pour une Europe plus sociale. Le Conseil européen extraordinaire sur l'emploi, en novembre 1997, voit ainsi la naissance du « processus de Luxembourg », obligeant les États membres à soumettre annuellement un plan d'action en faveur de l'emploi et à remplir des critères quantifiés et vérifiables en termes de création d'emploi et de lutte contre le chômage.

Un mois plus tard, lors du Conseil européen de Luxembourg, l'Union européenne ouvre ses portes à l'élargissement vers l'Est. Le même sommet voit la création de l'Euro 11, le groupe informel des ministres des Finances participant à l'Union économique et monétaire, rebaptisé Eurogroupe par la suite.

Suite aux élections législatives de juin 1999, Jean-Claude Juncker est nommé Premier ministre, ministre d'État d'un gouvernement composé de représentants du CSV et du Parti démocratique (DP), qui met fin à une coalition gouvernementale de 15 ans entre le CSV et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP). Jean-Claude Juncker garde le portefeuille des Finances.

Le 31 juillet 2004, Jean-Claude Juncker est reconduit dans ses fonctions de Premier ministre, ministre d'État, ministre des Finances dans le gouvernement CSV-LSAP issu des élections législatives du 13 juin 2004, où il obtient un score personnel sans précédent.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Jean-Claude Juncker est également le premier président

permanent de l'Eurogroupe, qui réunit les ministres des Finances des pays membres de la zone euro.

Au premier semestre 2005, la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne permet à Jean-Claude Juncker d'obtenir au Conseil européen de mars un accord sur la réforme du pacte de stabilité et de croissance, accord qui ne touche pas aux principes fondamentaux du pacte. Lors de ce sommet, Jean-Claude Juncker obtient par ailleurs la relance de la stratégie de Lisbonne, dans un souci de réaffirmer les dimensions sociales et environnementales du processus.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition CSV-LSAP issu des élections législatives du 7 juin 2009, Jean-Claude Juncker est nommé de nouveau Premier ministre, ministre d'État, ministre du Trésor en date du 23 juillet 2009.

### AUTRES FONCTIONS POLITIQUES

Membre du CSV depuis 1974, Jean-Claude Juncker est secrétaire parlementaire du parti entre octobre 1979 et décembre 1982.

Entre janvier 1990 et février 1995, il assure également la présidence du CSV.

Gouverneur de la Banque mondiale de 1989 à 1995, Jean-Claude Juncker assume depuis la responsabilité de gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) et de gouverneur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

### PRIX ET DISTINCTIONS

Un certain nombre d'universités internationales ont conféré à Jean-Claude Juncker le titre de docteur *honoris causa*: la faculté de philosophie de l'université de Münster (6 juillet 2001), l'université de Bucarest (13 avril 2003), l'université Démocrite de Thrace (27 janvier 2004), l'université Robert

Schuman de Strasbourg (25 octobre 2007), l'université de Pittsburgh (10 avril 2008) et l'Université de médecine d'Innsbruck (15 novembre 2010).

Jean-Claude Juncker s'est également vu décerner nombre de décorations internationales: il a reçu les insignes de grand officier de la Légion d'honneur par le président de la République française le 5 février 2002 et a été fait citoyen d'honneur de la ville de Trèves (« Ehrenbürger der Stadt Trier ») le 27 mai 2003.

Pour honorer son engagement pour la cause européenne, Jean-Claude Juncker s'est vu remettre une série d'importants prix politiques internationaux, dont le prestigieux prix Charlemagne d'Aix-la-Chapelle en 2006.

Le 12 mars 2007, Jean-Claude Juncker a été installé comme membre associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France au fauteuil laissé vacant par le décès de Léopold Sédar Senghor.

Depuis le 20 décembre 2007, Jean-Claude Juncker est membre d'honneur de l'Institut grand-ducal, Section des sciences morales et politiques.

Le 16 février 2009, le Premier ministre est devenu sénateur d'honneur de l'Académie européenne des sciences et des arts.